

Clariane envisage de réorganiser ses fonctions support pour tenir compte des cessions intervenues depuis 2023

Clariane a présenté ce jour à ses partenaires sociaux un projet de Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE), privilégiant une phase de reclassement interne et de volontariat au départ, concernant ses fonctions support en France. Cette réorganisation porte sur les entités juridiques Clariane SE, Clariane France et l'Université Clariane. Sur les 24 000 emplois en France, le plan envisage la suppression de 107 emplois, partiellement compensée par la création de 36 postes, portant le solde net à 71 emplois supprimés.

Ce projet ne concerne pas les activités opérationnelles du Groupe en France, à savoir les maisons de retraite médicalisées Korian, les cliniques Inicea et les colocations Âges & Vie.

Dans un environnement économique marqué par une forte inflation à partir de 2022, puis la remontée brutale des taux d'intérêt en 2023, Clariane a engagé un plan de renforcement de sa structure financière. Ce plan visait à réduire son endettement et son levier, ainsi qu'à restaurer ses capacités d'autofinancement par une vigilance accrue sur les investissements.

Ce plan s'est traduit par des cessions d'actifs, pour un montant d'environ 1 milliard d'euros, représentant 6 % des revenus d'activité du Groupe (et 7,3% des activités en France).

Ces cessions ayant été entièrement réalisées, le Groupe souhaite maintenant procéder à l'adaptation de ses fonctions support compte tenu du redimensionnement de ses réseaux et contribuer ainsi à la restauration de la profitabilité de ses activités.

Ce projet prévoit notamment le regroupement des fonctions comptables à Aix-en-Provence au sein de la principale plateforme comptable, entraînant la fermeture du site de Devecey (Doubs) et la suppression de ses 38 postes. En parallèle, 17 postes seraient créés au sein de la plateforme d'Aix-en-Provence.

Clariane s'engage à accompagner chaque salarié concerné de manière individualisée dans un cadre de dialogue social renforcé avec les représentants du personnel. Une phase de négociation s'ouvre dès à présent avec les organisations syndicales représentatives afin de définir les mesures sociales d'accompagnement internes et externes.

Le projet privilégie le reclassement interne, complété par un dispositif de départs volontaires.

À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Avec leurs différentes expertises, les 63 000 collaborateurs du Groupe, dont 24 000 en France, travaillent chaque année au service de près de 900 000 personnes accompagnées et soignées dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias...), les établissements et services de santé spécialisés (Inicea, Ita, Grupo 5...) ainsi que les habitats partagés Ages & Vie.

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Florian Bachelet

Directeur des relations presse
06 79 86 78 23
florian.bachelet@clariane.com

Mélie Boissonnet

Chargée des relations médias
07 63 34 61 60
melie.boissonnet@clariane.com